

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

44856

Déclaration de Maladie : N° P19-0020687

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 823 Société :

Actif Pensionné(e) Autre : 25/6/17

Nom & Prénom : CHIADMI Melha Date de naissance :

Adresse : 06613411798 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 20/01/2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

(Signature)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie Vieux Marocain Mohamed VI, Hay Al Andalous N°7 - TEMARA Tél: 05 37 64 71 11</i>	11/10/2020	66,30
	11/10/2020	33,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'implant.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
D	25533412 21433552 00000000 00000000
	00000000 00000000 35533411 11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXI

Pharmacie vieux marocain

Ay.mohammed vi hay al andalous n :7 temara tel : 0537641218

Patente n° : 26913062 R.C : 56942

ICE = 001843758000001

Facture n :

Client :

Cachet date et signature : 14/10/2020

ICE = 001 843758000003

Pharmacie VIEUX : marocain
Av. Mohamed V, Hay AL Andalous
N°7 - TEMARA
Tél. 05 237 64 12 18

Laboratoires LAPROPHAN S.A.
21, rue des Oudaya - Casablanca
Fabriquée au Maroc sous licence des
Laboratoires MEDA

Ne pas laisser à la portée des enfants

جعالي جلالة ملك المغرب

جعالي جلالة ملك المغرب
الملك محمد السادس
جلالة الملك محمد السادس

جلالة الملك محمد السادس
الملك محمد السادس

MEDA

NE PAS AVERER

Facon de 125 ml

FONGICIDE

BACTERICIDE

ANTISEPTIQUE

solution pour bain de bouche
Polyvidone iodée

Betadine®



bain de bouche 125 ml

Betadine® 10 g

6 718000 030799

- détrives du mercure.
- en association avec les antiseptiques
- chez de moins de 6 ans.

UTILISÉ :

GENÉRALEMENT NE DOIT
être médicamenteux PAS ETRÉ
utilisé.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

1 ou 2 cuillères à café dans un verre
deau tiède, en bâtons de bouche, 4 fois
par jour ou plus selon avis
médecin.

MODÈLE D'EMPLOI :

- en cas d'allergie, et le trimestre de la
grossesse ;

- de la grippe prolongée pendant le deuxième
trimestre de moins d'un mois ;

- de la diarrhée le nouveau-né présente le
nouveau-né grossesse ;

- pour bains de bouche, il suffit de la
grossesse.

CONTRE-INDICATIONS :

C'est un remède local d'appelut et
des infections de la cavité buccale et
post-opératoires

Il permet les soins post-opératoires
en stomatologie.

C'est un remède local d'appelut
des infections de la cavité buccale et
post-opératoires

Ce médicament est particulier à la
constituent de la solution.

Ce médicament contient de l'iode
antiseptique.

Pour 100 ml de solution,
hydr oxyde de sodium, eau purifiée,

alcool de menthe, saccharine soluble,
Exemples : glycérine à 85 pour cent,

PPV 21DH30 EXP 03/2023
LOT 03046 2

Betadine®
Polyvidone Iodée
solution pour bain de bouche